CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E210884** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2025

Raison sociale : GAMEO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/04/2025

Capital : 10 000

26 ROUTE DE GRENOBLE
38120 SAINT-EGREVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Saint Egrève

Siret : 940 058 654 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 003202501/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 8631000

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/05/2026

Téléphone : 06 03 60 30 96 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
GARNIER JORDAN MAXIME CO-GÉRANT / SIMÉON BENJAMIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@gameo-btp.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 290 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	2	24/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/06/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.